



## **Comité Technique Local 27 avril 2012 Déclaration liminaire des élus CGT**

Le 22 avril 2012, s'est tenu le premier tour de l'élection présidentielle. Le rejet de la politique antisociale et autoritaire, que Nicolas Sarkozy a menée durant 5 ans, y a été exprimé massivement. Après les mobilisations nombreuses et importantes de 2009 et 2010, les salariés, les retraités et les privés d'emploi ont ainsi confirmé leur refus de payer la facture d'une crise économique dont ils ne sont pas responsables.

La CGT réaffirme ses dix exigences pour sortir de la crise :

- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
- Contrôler les aides publiques aux entreprises
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
- Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires
- Stopper les suppressions d'emplois et rétablir la retraite à 60 ans
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics
- Réformer la fiscalité en profondeur
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux
- Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique

La CGT ne se résout pas au vote pour le front national de millions d'électeurs, ce qui renforce la place de l'extrême droite dans la vie politique française. Nicolas Sarkozy et sa majorité y auront largement contribué en flattant les thèses de ce parti tout au long du quinquennat. C'est une voie dangereuse pour la cohésion du pays et la recherche de réponses favorables au progrès social.

La CGT continuera son combat contre les idées d'exclusion, du rejet de l'autre, pour le « travailler et vivre ensemble ». Ce combat appelle à la mobilisation de tous les salariés, notamment à la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine.

De même, la CGT dénonce la provocation du président de la République qui vise à détourner et à récupérer le 1er mai par l'annonce d'un rassemblement de ses partisans, à Paris, ce jour-là, sur le thème fallacieux du « vrai travail ». Cette opération n'a d'autre objectif que de diviser les salariés et stigmatiser leurs organisations syndicales.

C'est dans ce contexte que la section CGT finances publiques 35 appelle l'ensemble des agents à participer massivement aux manifestations syndicales unitaires du 1er mai 2012.

Aujourd'hui, nous tenons le deuxième comité technique depuis les élections professionnelles et dans la nouvelle configuration. Or, six mois après la mise en place de cette nouvelle instance, il n'existe toujours pas de règlement intérieur. Aussi, en cohérence avec notre position du CTL du 5 décembre 2011, nous ne considérons pas que cette instance se réunit valablement et de ce fait nous ne prendrons pas part aux votes.

Pour autant, dans l'intérêt des agents et du service public, la CGT entend bien intervenir dans le débat sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Sur les questions de la campagne IR et de l'ISF, nous aurons l'occasion dans le débat de porter un regard critique, en lien avec les enjeux de fiscalité mais aussi de moyens, tant réglementaires qu'humains. De notre point de vue, cette période ne se passera pas dans les meilleures conditions pour les agents, déjà très fortement impactés dans leurs conditions de travail par l'empilement des réformes et les suppressions d'emplois, mais aussi pour les contribuables. La campagne sera très difficile dans tous les centres des impôts (avec une mention particulière pour St-Malo sud, où elle se déroulera au milieu des travaux), mais aussi dans les trésoreries de proximité, où les agents subiront de plein fouet les effets pervers de votre fusion. Une fois de plus, soyons assurés que seule la conscience professionnelle des collègues permettra d'assurer un minimum de service public pour les usagers. La CGT, avec les agents, a d'autres ambitions : un service public de qualité, avec tous les moyens nécessaires à cette fin.

Sur le bilan de la campagne de notation, nous interviendrons dans le débat. Mais, d'ores et déjà nous tenons à affirmer notre opposition au système de notation évaluation actuel. En revanche nous sommes attachés à un système de notation comportant une note chiffrée, garantie collective et repère fixe pour tous les agents, avec possibilité de recours sur des bases objectives. Aussi, nous sommes très fortement opposés à la réforme qui verra la suppression de la note chiffrée au profit de la seule évaluation, par application du décret du 28 juillet 2010. Cette évolution nous semble d'autant plus pernicieuse qu'elle sera concomitante avec la mise en place de la prime de fonction et de résultat (PFR). Pour la CGT, ce sont là des outils d'individualisation des rémunérations liée à la performance, et de mise en concurrence des personnels, comme le seront sans aucun doute les organigrammes fonctionnels. C'est pourquoi nous appelons les personnels à se mobiliser pour combattre l'ensemble de ces réformes.

Sur la question du tableau de bord de veille sociale, nous réaffirmons notre approbation de sa mise en place. Dans cette période de grande souffrance au travail, en constante accentuation, nous sommes persuadés que cet outil peut nous être collectivement utile s'il dépasse le simple constat. Pour la CGT en effet, il faudra le mettre en adéquation avec les moyens nécessaires pour une vraie amélioration des conditions de travail des agents : moyens réglementaires, matériels et, avant tout, humains.

Enfin, la CGT souhaite profiter de ce comité technique pour évoquer à nouveau le sujet du service des pensions. Lors de sa visite à Rennes, le sous-directeur Vincent MAZAURIC n'a apporté aucune réponse aux revendications exprimées par les agents du service. Au contraire, il a affiché, durant la réunion avec les syndicats, un mépris pour les agents totalement inacceptable. La CGT attend de la part de la direction, à plus forte raison à son plus haut niveau, un minimum de respect et de reconnaissance des femmes et des hommes qui travaillent dans les services. La CGT exige la satisfaction des revendications exprimées par les agents des pensions, sur la base de leur plate-forme revendicative.

Nous vous demandons d'annexer cette déclaration au procès-verbal de la réunion de ce jour.